



En exercice : 59  
Présents : 54  
Votants : 58

## Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 avril 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE  
CRAON

CUILLÉ  
DENAZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES SAINT GAULT  
RENAZÉ  
SAINT AIGNAN SUR ROË  
SAINT ERBLON  
SAINT MARTIN DU LIMET  
SAINT MICHEL DE LA ROË  
SAINT POIX  
SAINT QUENTIN LES ANGES  
SAINT SATURNIN DU LIMET  
SENONNES  
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
FRABOUL Yannick, suppléant  
VALLÉE Jean-Luc, titulaire  
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires  
COUËFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires  
/  
De GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires  
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire,  
GOHIER Odile, titulaire  
BASLÉ Jérôme, titulaire  
BERSON Christian, titulaire  
TESSIER Jean-Pierre, titulaire  
GAROT Rémi, titulaire  
CHADELAUD Gaétan, titulaire  
COURNÉ Noëllie, suppléante  
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires  
/  
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires  
BONNIER Stéphane, titulaire  
RESTIF Vincent, titulaire  
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires  
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, BALOCHE Dorinne, titulaires  
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires  
JONCHERAY Quentin, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
GILLES Pierrick, titulaire  
BEUCHER Clément, titulaire  
GUINEHEUX Dominique, titulaire  
ROGER Steve, titulaire  
POIRIER Bruno, titulaire  
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BRETON Robert (Courbeville), AMBROIS Jean-Noël (Courbeville), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), CHABOT Hervé (Laubrières), BURET Nelly (Laubrières), LE GUENNEC Aurélie (Renazé), SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé le Vivien)

Étaient absents : /

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Daniel GOUPILLAT a donné pouvoir à Marie-Noëlle HINCELIN  
Aurélie LE GUENNEC a donné pouvoir à Tanguy PROD'HOMME

Hervé CHABOT a donné pouvoir à Christian BERSON  
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Willy GAUMÉ

Secrétaire de Séance : Élu **M. Hervé TISON**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2026-04/95 : ENVIRONNEMENT - GEMAPI**

*Séance du : 27 avril 2026*

**OBJET 2026-04/95 : ENVIRONNEMENT - GEMAPI  
REPRESENTANTS AUX SYNDICATS – SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5711-1,

Vu les statuts du Syndicat du Bassin de l'Oudon,

**Considérant** que la Communauté de Communes du Pays de Craon est membre de ce syndicat, auquel elle a décidé de transférer les compétences GEMAPI et les compétences facultatives limitées fonctionnellement au bassin versant de l'Oudon (« l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques sur le bassin versant de l'Oudon » et « l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Oudon »),

**Considérant** que la Communauté de Communes du Pays de Craon doit être représentée au sein de ce Syndicat au titre de la compétence « lutte contre les pollutions diffuses », puisqu'elle dispose de la compétence eau et assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, en lieu et place des SIAEP et régies d'eau,

**Considérant** qu'il convient, conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat, de désigner 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants appelés à représenter la Communauté de Communes du Pays de Craon au sein du Syndicat du Bassin l'Oudon,

Le Conseil communautaire est invité à désigner 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants au Syndicat du Bassin de l'Oudon (SBO).

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

Présents : 54

Votants : 58 (par le jeu des pouvoirs)

**A L'UNANIMITÉ (58 votants)**

⇒ **DÉCIDE** de désigner les délégués titulaires de la Communauté de Communes du Pays de Craon au sein du Syndicat de Bassin de l'Oudon, comme suit :

DELEGUES TITULAIRES	
NOM / PRENOM	COMMUNE
RAVARY Nicolas	ASTILLÉ
COUPÉE Justine	ATHÉE
HOUELINE Gaël	BALLOTS
CHESNEL Jonathan	BOUCHAMPS LES CRAON
THOMAIN Laurent	CONGRIER
HOUDMON Laëtitia	COSSÉ LE VIVIEN
LANVIERGE Quentin	CRAON
JOLLY Claude	LA BOISSIÈRE
GAROT Rémi	LA CHAPELLE CRAONNAISE
BÉASSE Quentin	LA ROË
ROCHER Frédéric	LA SELLE CRAONNAISE
SABIN Jérôme	LAUBRIÈRES
HOUTIN Jérôme	LIVRÉ LA TOUCHE
LOGEAIS Jean-Marie	MÉRAL
HENNEQUIN Laurent	NIAFLES
CROSNIER Florent	POMMERIEUX

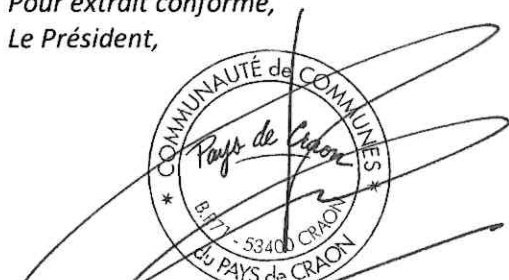
RENOUL Donatien	RENAZÉ
BASSARD Franck	SAINT AIGNAN SUR ROË
ROBIN Gilles	SAINT ERBLON
GILLES Pierrick	SAINT MICHEL DE LA ROË

⇒ **DÉCIDE** de désigner les délégués suppléants de la Communauté de Communes du Pays de Craon au sein du Syndicat de Bassin de l'Oudon, comme suit :

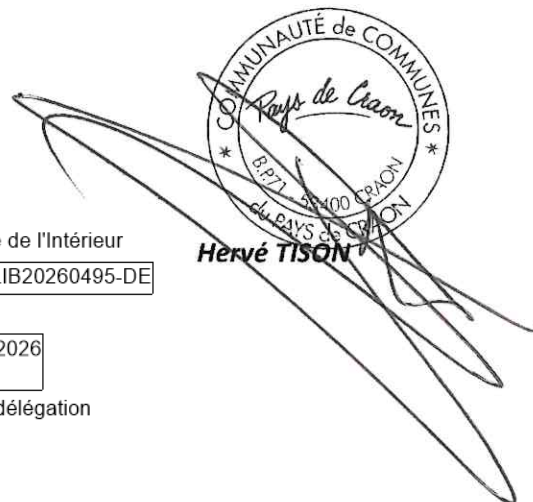
DELEGUES SUPPLEANTS	
NOM / PRENOM	COMMUNE
FRABOUL Yannick	BRAINS SUR LES MARCHES
TARDIF Frédéric	CHÉRANCÉ
DAUDIN Maxime	COSMES
GUESDON Eloïs	COSSÉ LE VIVIEN
RAGARU Edit	CRAON
MANCEAU Yannick	CUILLÉ
BASLÉ Jérôme	FONTAINE COUVERTE
BEAUMONT David	LA CHAPELLE CRAONNAISE
ROSSIGNOL Didier	LA ROUAUDIÈRE
JONCHERAY Adrien	LA SELLE CRAONNAISE
RÉBILLARD Paul-Emile	LAUBRIÈRES
BAHIER Alain	MÉE
MILET Christophe	MÉRAL
TUSSEAU Dominique	POMMERIEUX
LENORMAND Antoine	QUELAINES SAINT GAULT
PELLUAU BIANCHI Alexandre	RENAZÉ
MAHÉ Claude	SAINT MARTIN DU LIMET
POCHÉ Franck	SAINT QUENTIN LES ANGES
ROGER Steve	SAINT SATURNIN DU LIMET
BARREAU Anthony	SIMPLÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 4 mai 2026

Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
**Christophe LANGOUËT**

Le secrétaire de séance,

  
**Hervé TISON**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260427-DELIB20260495-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Affichage : 05/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

